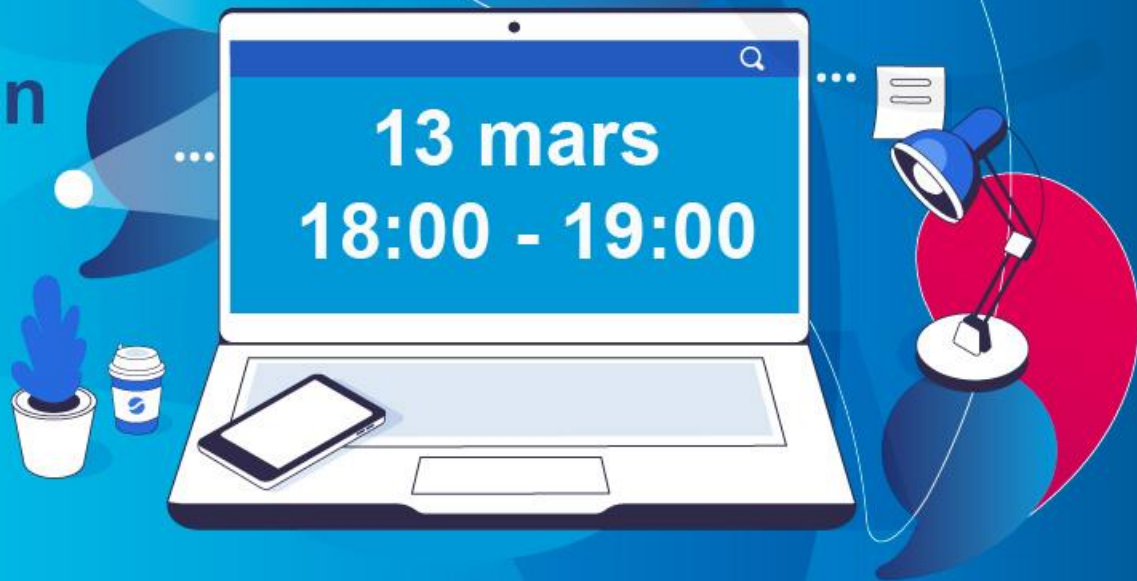


WEBIN@IRE

**PSF : une subvention
pour soutenir les
associations
Sports pour Tous**





Cécile FAYOLLE

Conseillère Technique Nationale
Pôle Accompagnement Territorial
cecile.fayolle@sportspourtous.org



Isabelle TAÏL

Conseillère Technique Fédérale
Pôle Accompagnement Territorial
isabelle.tail@sportspourtous.org

CHAPITRE 1 Le Projet Sportif Fédéral

- 1-1 Retour sur le dispositif de subvention
- 1-2 Trucs et astuces : les clés d'un dossier réussi
- 1-3 Bilans 2022: quelle procédure ?

CHAPITRE 2 Cap sur la campagne 2023

- 2-1 Une priorité : le développement des Clubs Sports pour Tous
- 2-2 Les orientations et actions éligibles 2023

CHAPITRE 3 Procédure et Calendrier

- 3-1 PSF, mode d'emploi
- 3-2 L'instruction, la notification
- 3-3 Calendrier

CHAPITRE 1

LE PROJET SPORTIF FEDERAL

Le Projet Sportif Fédéral



Le PSF est une subvention de l'Etat octroyée aux Fédérations pour déployer leurs plans de développement



La campagne PSF porte sur la part territoriale des crédits de l'ANS. Les structures doivent donc toujours prendre contact avec la DRAJES pour connaître les crédits complémentaires sur :

- la professionnalisation du mouvement sportif (emploi, apprentissage),
- les équipements sportifs.
- les aides au fonctionnement auprès du FDJVA et la formation auprès de l'AFDAS ou le CPF

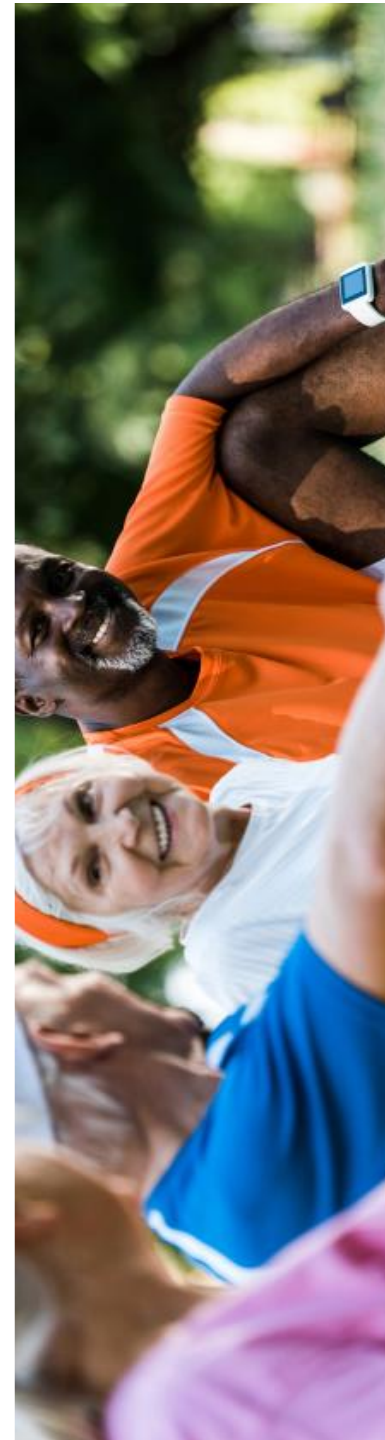
**Aide au
Projet PSF**



1-1 Le Projet Sportif Fédéral (PSF)

Qui peut bénéficier d'une subvention PSF ?

- Toutes les structures associatives (Loi 1901, Alsace Moselle) affiliées à la Fédération Française Sports pour Tous et qui dispose d'un compte sur « le compte asso » (LCA)
- Seuls les Clubs et Comités respectant les statuts et règlements intérieurs de la Fédération pourront être éligibles.
- Pour les structures ayant bénéficié d'une subvention en 2022 : justifier de l'action ou des actions sur "le compte asso"



1-1 Le Projet Sportif Fédéral (PSF)

1 Aide financière pour

Soutenir les projets favorisant le développement des clubs

1 Levier pour

Décliner le Projet Fédéral dans les territoires

Le Projet Sportif Fédéral (PSF)

Mission : favoriser le mieux-être de tous par la pratique des APS de loisir.

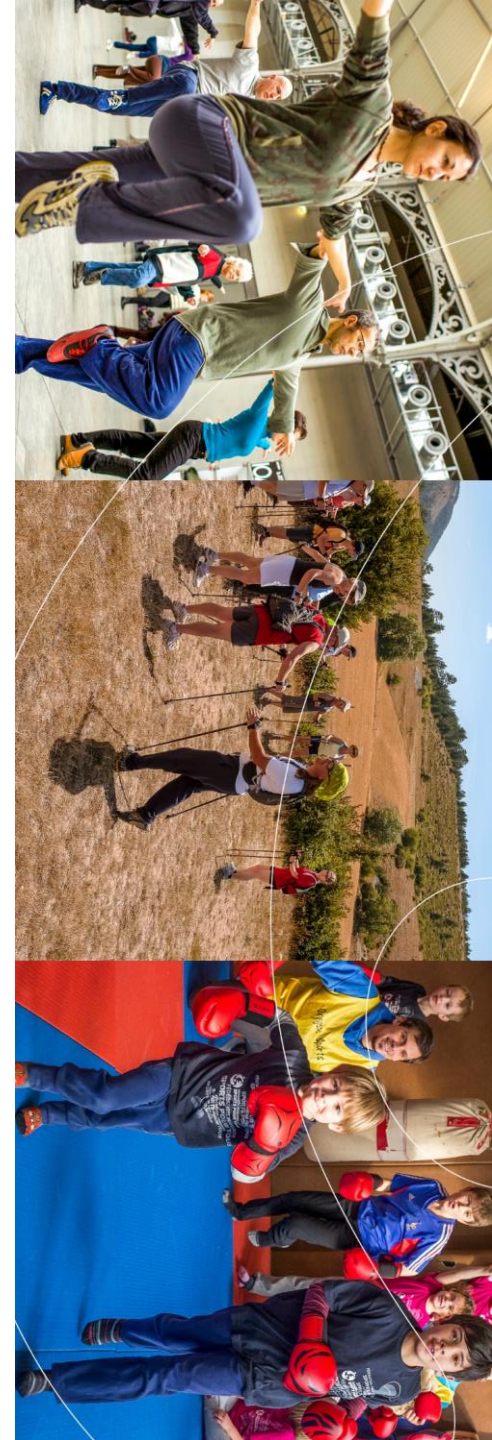
Ambition : devenir un acteur incontournable de l'accès à la pratique sportive pour tous.

5 Engagements :

- Les structures fédérales, régions, départements, Clubs, ne seront jamais seules.
- La Fédération Française Sports pour Tous sera visible et accessible dans toutes les régions de France.
- L'aspect financier ne sera jamais un frein à la pratique.
- L'accès rapide et immédiat aux informations liées au Sports pour Tous est garanti partout en France.
- L'ensemble de nos actions est en adéquation avec notre pédagogie spécifique de l'éducation par le sport.

Cf. version complète en Annexe 1

LE DEVELOPPEMENT DU NOMBRE D'ADHERENTS DANS LES CLUBS EST LA PRIORITE FEDERALE



1-1 Quelques chiffres 2022

237 Clubs, dont
421 actions
financées

725 956 euros

**LE PSF a permis de soutenir plus de
400 actions de clubs**

45 CD, dont 94
actions
financées

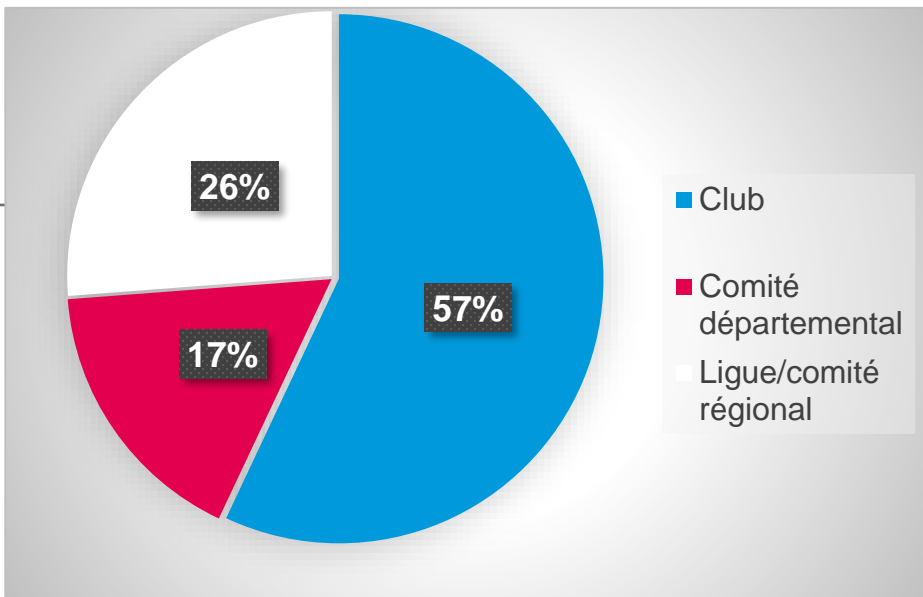
12 CR, dont 52
actions
financées

**LE PSF a permis de soutenir plus de 146
actions de comités, soit 547 544 euros**



1-1 Quelques chiffres 2022

PSF, priorité aux projets de développement des Clubs



341 Clubs sur les 2 ans

110 nouveaux clubs en 2022

148 clubs ont demandé les 2 années

137 n'ont pas demandé en 2022



1 Le Projet Sportif Fédéral (PSF)

1 Plateforme de dépôt des dossiers en ligne



Saisir sa demande en ligne

- Toutes demandes de subvention sont à réaliser obligatoirement en ligne sur :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>



1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

LES ETAPES A ANTICIPER

Préparation (dès à présent)

- Être affilié à la Fédération pour la saison 2022/2023
 - Lire et signer la charte d'engagement fédéral
 - Déposer une ou plusieurs actions (en lien avec la note d'orientation fédérale)
- Pour les structures ayant bénéficiés d'une subvention en 2022 :
- Justifier de l'action ou des actions sur le Compte asso

En cas de changements

- Déclarer en préfecture les changements liés à l'association (siège, statuts, représentant légal)
- Vérifier que les coordonnées bancaires sont à jour et portent le nom de l'association et l'adresse du siège
- Prendre contact avec le référent territorial de la Fédération

Préparation au dépôt sur COMPTE ASSO

Se munir et/ou actualiser :

- numéro SIRET
- numéro RNA (ou du récépissé en préfecture)
- numéro d'affiliation à la Fédération Française Sports pour Tous
- adresse du siège social
- adresse de gestion ou de correspondance (si différente)
- coordonnées du représentant légal et du nom de la personne chargée de la présente demande
- budget général de l'association



1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

LES PIÈCES OBLIGATOIRES

LES PIÈCES À FOURNIR :

Attention, toutes les structures devront fournir les pièces suivantes lors de la demande :

- Un exemplaire des derniers statuts approuvés de l'association
- La liste des dirigeants de la structure à jour
- Le plus récent rapport d'activité approuvé
- Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos
- Le bilan annuel financier du dernier exercice clos
- Le projet associatif de votre structure
- Le compte-rendu financier des actions subventionnées en N-1
- Une note explicative des principales dépenses par action, sous forme libre



+ NOTICE DU BUDGET



1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

LES INFOS ADMINISTRATIVES

➤ **Identité**

➤ **Adresses et coordonnées**

➤ **Activités**

➤ **Composition**

➤ **Affiliations et adhérents personnes morales**

➤ **Personnes physiques**

➤ **Agréments administratifs**

➤ **Moyens humains**

➤ **Coordonnées bancaires**

1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

LES INFOS ADMINISTRATIVES

Adresses et coordonnées

Adresse du siège

Enregistrement actuel au greffe des associations (RNA)	Enregistrement actuel à l'INSEE (Sirene)
27 rue Anatole France 63200 Riom	27 RUE ANATOLE FRANCE 63200 RIOM
MODIFIER L'ADRESSE DU SIEGE AUPRES DU GREFFE DES ASSOCIATIONS (e-modification)	MODIFIER L'ADRESSE DU SIEGE A L'INSEE

Coordonnées de correspondance (ou de gestion)

N° et voie *	Téléphone *
27 rue Anatole France	0645206225
Complément d'adresse	Courriel *
Complément	emrogue@yahoo.fr
BP	Site Internet
BP	http://www.cal-riom.fr/
Code Postal *	
63200	

1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

LES CLUBS OMNISPORTS

➤ Activités

Objet social: 019000 - interventions sociales

➤ Composition

Simple

▼ Affiliations et adhérents personnes morales

1 affiliation

Adhérents personnes morales

⊕ Aucun adhérent ou personnes morales trouvé

➤ Personnes physiques

2 personnes déclarées

➤ Agréments administratifs

3 agréments déclarés

➤ Moyens humains

1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

LE CODE REGION

[VOIR LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE MON ASSOCIATION](#)

⚠ Toute demande de subvention transmise sans avoir complété les informations administratives de l'association risque d'être rejetée car incomplète.

RECHERCHER UNE SUBVENTION

Recherche

Code, dispositif, financeur

Niveau territorial

Selectionnez un niveau territorial

Type instructeur ou financeur

Selectionnez un type instructeur ou financeur

Nom du dispositif

Selectionnez un dispositif

Service instructeur ou financeur

Selectionnez un service instructeur ou un financeur

État

Selectionnez un état

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (18)

1-2 Trucs et astuces: les clés d'un dossier réussi

BENEFICIAIRE D'UN ACCOMPAGNEMENT

Auvergne-Rhône-Alpes	Etienne BODIN 06 23 41 97 46 etienne.bodin@sportspourtous.org	Hauts-de-France	Anne-Lise DELCELIER 06 07 29 37 84 anne-lise.delcellier@sportspourtous.org
Bourgogne-Franche-Comté	Amandine PY 06 22 76 41 68 amandine.py@sportspourtous.org	Ile-de-France & La Réunion	Lucas MARTINET 06 36 18 08 70 lucas.martinet@sportspourtous.org
Bretagne	Charly ROUMAGNAC 06 58 97 23 59 charlyroumagnac@sportspourtous.org Karine BORGES 06 33 51 50 13 karine.borges@sportspourtous.org • Pour le Morbihan : Eglantine DESMIDT 07 55 59 94 10 eglantine.desmidt@sportspourtous.org • Pour l'Ille-et-Vilaine : Géraldine DANIEL 06 70 45 49 90 geraldine.daniel@sportspourtous.org • Pour le Finistère : Chantal FRANCKHAUSER 06 68 48 29 30 chantalfrankhauser@sportspourtous.org • Pour les Côtes-d'Armor : Lourï JEFFROY 06 33 33 21 88 lourijeffroy@sportspourtous.org	Normandie	Claire GAUTIER 07 70 44 12 99 claire.gautier@sportspourtous.org
Centre-Val-de-Loire	Aude POMMELET 06 47 75 11 45 aude.pommelet@sportspourtous.org	Nouvelle-Aquitaine	Benjamin ROBIEU 06 58 24 47 98 benjamin.robieu@sportspourtous.org • Pour la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vienne : Benjamin ROBIEU 06 58 24 47 98 benjamin.robieu@sportspourtous.org • Pour les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques : Laure FILLOUCAT 06 70 25 26 73 laure.filloucat@sportspourtous.org • Pour la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne : Louis BOUCHIAT 07 76 86 22 64 louis.bouchiat@sportspourtous.org • Pour la Dordogne, la Gironde Lydie BATTAGLIA 06 99 30 39 36 lydie.battaglia@sportspourtous.org
Grand Est	Julie HOERTH-GNEMMI 06 18 41 80 13 julie.gnemmi@sportspourtous.org • Pour le 88, le 54 et le 55 : Clara CHRIST clara.christ@sportspourtous.org • Pour le 68 : Sabrina RINALDI sabrina.rinaldi@sportspourtous.org • Pour le 57 Moselle Ouest (gauche de Varize) : Hamed ABGOUR hamed.abgour@sportspourtous.org • Pour le 57 Moselle Est (droite de Varize) : Lize WIRRMANN lize.wirrmann@sportspourtous.org • Pour le 08 : Julie GUSTIN julie.gustin@sportspourtous.org • Pour le 67 Nord de Schiltigheim : Sébastien TESTEVIDE sebastien.testevide@sportspourtous.org • Pour le 67 Sud de Schiltigheim : Julien BAU julien.bau@sportspourtous.org • Pour le 51 : Richard GRUNENBAUM richard.grunenbaum@sportspourtous.org	Occitanie	Anne DESCoubES 06 95 03 39 64 anne.descoubes@sportspourtous.org Laurence Hauray 07 88 48 25 87 laurence.hauray@sportspourtous.org
Guyane	Thierry POLONY 06 94 16 60 91 thierrypolony.sportspourtous@gmail.com	Pays-de-la-Loire	Hélène COSSON 06 80 78 24 30 helene.cosson@sportspourtous.org
		Provence-Alpes-Côte d'Azur	Laetitia DURAND 06 24 12 07 91 laetitia.durand@sportspourtous.org
		Guadeloupe, Martinique, Mayotte	Isabelle TAÏL 06 35 24 85 81 isabelle.tail@sportspourtous.org

COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

Actions et bilans 2022 : quelle procédure ?



Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association



AUCUN REPORT

NE SERA POSSIBLE

- Pour toute action réalisée, l'association doit fournir à l'organisme qui la subventionne **un compte rendu financier (CRF)**.
- Il doit être transmis dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice budgétaire **30 juin 2023** : **prouver que les dépenses** effectuées sont **conformes à l'objet de la subvention**.
- **En ligne sur LCA**
- Pour toute nouvelle demande, il est **obligatoire de remettre le CRF ou CRF intermédiaire (pour les actions en cours de finalisation) avant le dépôt**.
- Si l'association a reçu une subvention pour plusieurs actions ou projets, elle doit compléter un compte-rendu CERFA pour chaque action financée (et non un compte-rendu CERFA pour l'ensemble des actions).
- Si l'association a fait évoluer son action prévisionnelle, elle doit impérativement l'expliquer dans le compte-rendu.
- En revanche, si l'action n'a pas pu se réaliser, l'association doit en informer la fédération sans attendre la transmission du CRF.

CHAPITRE 2

CAP SUR LA CAMPAGNE 2023

2-1 CAMPAGNE 2023

CONTINUER A SOUTENIR LES CLUBS SPORTS POUR TOUS

• NOS PRIORITES

Continuer à soutenir le développement des structures Sports pour Tous et les aider à retrouver leurs licenciés et à les augmenter

- En donnant les moyens aux Comités de soutenir leurs Clubs via l'action « animation de réseau »
- En fléchant à minima 50% de l'enveloppe à destination des clubs

• FOCUS 2023 : Nouveautés

- Développer la pratique des jeunes
- Recruter des bénévoles



2-1

CAMPAGNE 2023, CONTINUER A SOUTENIR LA RELANCE DU RESEAU SPORTS POUR TOUS

100% du PSF pour le développement du réseau



Une enveloppe fédérale de 1 160 700 euros
Dont 68 271 euros pour l'Outre-Mer



Une attention toute particulière sera accordée à l'impact du projet en termes de développement du nombre de licenciés.

2-2

LES ACTIONS ELIGIBLES 2023



ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES CLUBS

La vie associative et le développement de nos structures ont connu une période particulièrement difficile. Les Clubs Sports Pour Tous ont été en première ligne et ont durement été impactés par la crise sanitaire. La Fédération Française Sports Pour Tous souhaite appuyer son engagement de toujours soutenir ses Clubs.



JE SUIS UN CLUB SPORTS POUR TOUS, JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À 2 ACTIONS PARMIS CES 3 AXES :

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ



1 ACTION SUPPLÉMENTAIRE PERMETTANT DE :

- RECRUTER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES
- DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES JEUNES



ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES CLUBS

JE SUIS UN CLUB SPORTS POUR TOUS, JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À 2 ACTIONS PARMIS CES 3 AXES :

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ



1 ACTION SUPPLÉMENTAIRE PERMETTANT DE :

- RECRUTER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES
- DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES JEUNES

1. Développement de la pratique

ACTIONS DE LOISIR SPORTIF

À quoi sert le projet ?

- Découvrir la pratique sportive de loisir
- Sensibiliser de nouveaux publics
- Développer de nouvelles activités
- Diversifier l'offre d'accès à la pratique

À quoi peut ressembler le projet ?

- Créer un créneau d'activité à destination d'un nouveau public

ACTIONS EN FAVEUR DU BÉNÉVOLAT

À quoi sert le projet ?

Depuis quelques années déjà et encore plus depuis la pandémie, le monde sportif peine à trouver des personnes bénévoles, notamment pour des missions d'élus. La Fédération n'est pas épargnée.

Il apparaît donc indispensable de considérer cette situation dès aujourd'hui afin d'agir pour donner envie à de nouvelles personnes de s'investir dans le projet fédéral.

Comment s'y prendre ?

- Présenter un projet qui favorise le recrutement des personnes bénévoles. Quelques exemples :
 - Engager un challenge « Amène ton bénévole »,
- Créer une large campagne de communication externe,
- S'inscrire et s'appuyer sur la plateforme « Je veux aider » et poster des demandes
 - Proposer des fiches de missions en relation avec vos besoins
- Proposer des missions innovantes et plus enclines à créer de l'intérêt que les missions classiques

➤ Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de personnes bénévoles investies dans les missions ;
préciser la mission pour chaque personne.

ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DES JEUNES

À quoi sert le projet ?

- Favoriser l'accessibilité de la pratique sportive aux plus jeunes
- Accueillir des jeunes pratiquants : ouvrir des opportunités de développement pour le Club
 - Dynamiser son groupe de bénévoles
- Tisser des partenariats locaux pour sensibiliser et recruter le public 0-25 ans

À quoi peut ressembler le projet ?

- Ouvrir de nouveaux créneaux destinés aux jeunes
- Proposer des activités nouvelles et/ou attractives
- Développer des actions périscolaires ou scolaires
 - Développer des stages et cycles multisports

➤ Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de licenciés - 25 ans (comparatif N-1/N)

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES CLUBS

(suite)

2. Promotion du sport santé

ACTIONS FAVORISANT LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

À quoi sert le projet ?

- Favoriser la forme, le bien-être et la préservation du capital santé, notamment pour les personnes atteintes d'une maladie chronique

À quoi peut ressembler le projet ?

- Le PASS Club®
- Accueillir un public avec une prescription médicale
- Toute action de prévention et de sensibilisation permettant d'accueillir de nouveaux pratiquants

ACTION FOCUS : SEMAINE DE LA FORME

À quoi sert le projet ?

- Permettre la reprise d'activité sportive pour les personnes qui en sont éloignées
 - Recruter de nouveaux adhérents
 - Être visible au travers d'un événement commun
 - S'engager dans un projet fédéral de grande ampleur

Comment s'y prendre ?

- Une action de sensibilisation parmi celles du cahier des charges

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de nouvelles licences à la suite de l'action
Respect des autres critères figurant sur le cahier des charges.

3. Promotion de l'éthique et de la citoyenneté

ACTIONS INSCRITES DANS UNE DIMENSION ÉDUCATIVE ET CITOYENNE

À quoi sert le projet ?

- Accueillir de nouveaux pratiquants
- Accueillir des pratiquants éloignés de la pratique (CPV, ZRR, etc.)
- Favoriser la mixité des publics

À quoi peut ressembler le projet ?

- Créer une section sportive adaptée et accessible au plus grand nombre
- Proposer des adhésions solidaires, dont la licence sociale, en offrant des tarifs accessibles
 - Développer des projets de mixités (Cap'Hand, Entourage)

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

L'accompagnement des Clubs affiliés est le cœur de la mission de la Fédération. Les Comités joueront donc un rôle essentiel dans la solidarité et l'animation de leur réseau pour venir en aide aux Clubs en difficulté.



**JE SUIS
UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL
SPORTS POUR TOUS,
JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À
3 ACTIONS PARMIS CES 3 AXES :**

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ



ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

JE SUIS UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL, JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À 3 ACTIONS PARMIS CES 3 AXES :

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

1. Développement de la pratique

ACTIONS DE LOISIR SPORTIF

À quoi sert le projet ?

- Fidéliser les adhérents, fidéliser les Clubs
- Favoriser le développement des activités
- Élaborer et / ou mettre à disposition des outils, ressources au service des Associations

À quoi peut ressembler le projet ?

- Rencontre de référents techniques, développement de programmes pour une animation portée par les Clubs, séminaires
- Accompagnement des Clubs dans leurs démarches administratives

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets

Nombre de nouveaux Clubs
Nombre de contacts avec les Clubs du territoire et tout particulièrement les Clubs les plus éloignés ou nouveaux Clubs

Nombre de rencontres ou espaces de rencontres entre Clubs
Nombre de Clubs avec des nouvelles licences de moins de 25 ans (comparaison n - n-1)
Nombre d'animateurs inscrits en formation
Nombre de Clubs ayant renseigné leur planning sur l'Étatsnet

Cas particulier : les Comités sous tutelle, devront s'assurer de la possibilité de la mise en œuvre de l'action.
Cette action prioritaire permettra d'apporter un service personnalisé aux Clubs.

ACTIONS EN FAVEUR DU BÉNÉVOLAT

À quoi sert le projet ?

Depuis quelques années déjà et encore plus depuis la pandémie, le monde sportif peine à trouver des personnes bénévoles, notamment pour des missions d'élus.
La Fédération n'est pas épargnée.

Il apparaît donc indispensable de considérer cette situation dès aujourd'hui afin d'agir pour donner envie à de nouvelles personnes de s'investir dans le projet fédéral.

Comment s'y prendre ?

- Présenter un projet qui permette de recruter des personnes bénévoles. Quelques exemples :
 - Engager un challenge « Amène ton bénévole »
 - Créer une large campagne de communication externe
 - S'inscrire et s'appuyer sur la plateforme « Je veux aider » et poster des demandes
 - Proposer des fiches de missions en relation avec vos besoins
 - Proposer des missions innovantes et plus inclines à créer de l'intérêt que les missions classiques

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de personnes bénévoles investies dans les missions ; préciser la mission pour chaque personne.

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

(suite)

2. Promotion du sport santé

ACTION FOCUS : SEMAINE DE LA FORME

À quoi sert le projet ?

- Permettre la reprise d'activité sportive pour les personnes qui en sont éloignées
 - Recruter de nouveaux adhérents
- Être visible au travers d'un événement commun
- S'engager dans un projet fédéral de grande ampleur

À quoi peut ressembler le projet ?

- Une action de sensibilisation parmi celles du cahier des charges

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de Clubs ayant organisé une action.
Respect des autres critères figurant sur le cahier des charges.

3. Promotion de l'éthique et de la citoyenneté

SOLIDARISATION ET SOUTIEN AU RÉSEAU

À quoi sert le projet ?

- Soutenir les Clubs suite à la perte d'adhérents (service, matériel, logistique, humain, etc.)
 - Permettre la reprise ou le maintien de l'activité sportive
 - Aider à la création de Club
 - Relancer le réseau

À quoi peut ressembler le projet ?

- Toute action portée par le Comité qui répondra aux objectifs de relance de l'activité fédérale et de soutien aux Clubs

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES COMITÉS RÉGIONAUX

L'accompagnement des Comités Départementaux et Clubs affiliés est le cœur de la mission de la Fédération. Les Comités Régionaux joueront donc un rôle essentiel dans la solidarisation et l'animation de leur réseau pour venir en aide aux Comités et Clubs en difficulté.



**JE SUIS
UN COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR TOUS,
JE PEUX DÉPOSER JUSQU'À
5 ACTIONS PARMIS CES 3 AXES :**

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES COMITÉS RÉGIONAUX

JE SUIS UN COMITÉ RÉGIONAL SPORTS POUR TOUS, JE PEUX DEPOSER JUSQU'À 5 ACTIONS PARMIS CES 3 AXES:

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
2. PROMOTION DU SPORT SANTÉ
3. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

1. Développement de la pratique

ACTIONS POUR L'ANIMATION DU RÉSEAU FÉDÉRAL

À quel sert le projet ?

- Fidéliser les adhérents, fidéliser les Clubs
- Favoriser le développement des activités
- Élaborer et / ou mettre à disposition des outils, ressources au service des Associations

À quel peut ressembler le projet ?

- Rencontre de référents techniques, développement de programmes pour animation par les Clubs, séminaires
- Accompagnement des Comités Départementaux dans leurs démarches

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets

Nombre de Comités structures
Nombre de nouveaux Clubs

Nombre de contacts avec les Comités et Clubs du territoire et tout particulièrement les plus éloignés ou nouveaux

Nombre de Clubs avec des nouvelles licences de moins de 25 ans (comparaison n - n-1)

Nombre de rencontres ou espaces de rencontres

Nombre d'animateurs inscrits en formation

► Cas particulier : les Comités sous tutelle, doivent s'assurer de la possibilité de le mise en œuvre de l'action.
Cette action prioritaire permettra d'apporter un soutien personnalisé aux Clubs

ACTIONS EN FAVEUR DU BÉNÉVOLAT

À quel sert le projet ?

Depuis quelques années déjà et encore plus depuis la pandémie, le monde sportif peine à trouver des personnes bénévoles, notamment pour des missions d'élus.
La Fédération n'est pas épargnée.

Il apparaît donc indispensable de considérer cette situation dès aujourd'hui afin d'agir pour donner envie à de nouvelles personnes de s'investir dans le projet fédéral.

Comment s'y prendre ?

- Présenter un projet qui permette de recruter des personnes bénévoles. Quelques exemples :
 - Engager un challenge « Amène ton bénévole »
 - Créer une large campagne de communication externe,
 - S'inscrire et s'appuyer sur la plateforme « Je veux aider » et poster des demandes
 - Proposer des fiches de missions en relation avec vos besoins
- Proposer des missions innovantes et plus enclines à créer de l'intérêt que les missions classiques

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de personnes bénévoles investies dans les missions ; préciser la mission pour chaque personne

ACTIONS FOCUS : ROAD TOUR SPORTS POUR TOUS

À quel sert le projet ?

- Faire découvrir nos activités
- Sensibiliser de nouveaux publics
- Recruter de nouveaux acteurs
- Attirer de nouveaux partenaires

À quel peut ressembler le projet ?

- Créer des étapes du Road Tour Sports pour Tous intégrant des initiations sportives et des espaces d'information autour du sport, de la forme et de l'engagement
- Organiser un tracé intégrant plusieurs étapes du Road Tour Sports pour Tous

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets

Nombre d'étapes
Nombre de communes
Nombre de Clubs participants

ACTIONS ÉLIGIBLES POUR LES COMITÉS RÉGIONAUX

(suite)

2. Promotion du sport santé

ACTION FOCUS : SEMAINE DE LA FORME

À quoi sert le projet ?

- Permettre la reprise d'activité sportive pour les personnes qui en sont éloignées
 - Recruter de nouveaux adhérents
 - Être visible au travers d'un événement commun
 - S'engager dans un projet fédéral de grande ampleur

À quoi peut ressembler le projet ?

- Une action de sensibilisation parmi celles du cahier des charges

> Indicateurs d'évaluation : un regard particulier sera porté sur l'atteinte de ces objectifs dans vos projets
Nombre de Clubs ayant organisé une action.
Respect des autres critères figurant sur le cahier des charges.

3. Promotion de l'éthique et de la citoyenneté

ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE SOUTIEN AU RÉSEAU

À quoi sert le projet ?

- Soutenir les Clubs suite à la perte d'adhérents (service, matériel, logistique, humain, etc.)
 - Permettre la reprise ou le maintien de l'activité sportive
 - Aider à la création de Club
 - Relancer le réseau

À quoi peut ressembler le projet ?

- Toute action portée par le Comité qui répondra aux objectifs de relance de l'activité fédérale et de soutien aux Clubs

EN RESUME : LES ACTIONS FOCUS

Les actions focus pour les clubs :

- Développer la pratique des jeunes
- Recruter de nouveaux bénévoles
- Mettre en place la Semaine de la Forme

Les actions focus pour les comités départementaux :

- Animer son réseau*
- Recruter de nouveaux bénévoles
- Mettre en place la Semaine de la Forme

** Le développement de la pratique des jeunes sera valorisé et financé au sein de l'action « animation de réseau »*

Les actions focus pour les Comités Régionaux :

- Organiser le ROAD TOUR Sport pour Tous sur son territoire
- Animer son réseau*
- Recruter de nouveaux bénévoles
- Mettre en place la Semaine de la Forme

** Le développement de la pratique des jeunes sera valorisé et financé au sein de l'action « animation de réseau »*

EN RESUME : LES ESSENTIELS DANS LA REDACTION DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Le descriptif opérationnel :

- + Des informations opérationnelles, précises sur la mise en place de l'action : période, lieux, dates, ressources mobilisées, nombre de personnes touchées, etc.
- + Des données propre à la réalisation de l'action, à sa faisabilité : logistique, communication, partenaire, etc.

Les indicateurs d'évaluation :

- + Décrivez vos objectifs
- + Préciser vos critères de réussite
- + Privilégiez des indicateurs simples, évaluables, précis,

Les éléments budgétaires:

- + L'équilibre de votre budget prévisionnel
- + La prise en compte des cotisations, licences dans vos recettes
- + La valorisation du bénévolat
- + Le pourcentage total de votre demande de subvention ne peut excéder 50% du montant total de l'action

CHAPITRE 3

PROCEDURE ET CALENDRIER

3-1 PSF, MODE D'EMPLOI

- Le seuil minimal est de 1500€ de demande de subvention par association (au total des actions proposées) ou 1000€ pour les Associations dont le siège social se situe en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique rural (CRTE),
- Souscrire au contrat d'engagement républicain pour les associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État : attester, en cochant la case correspondante, (décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021)
- **Bien penser à transmettre le dossier en fin d'étape**

3-2 COMMISSIONS D'ATTRIBUTION

Si vous êtes un Comité Régional ou un Comité Départemental

Votre demande sera instruite par une sous-commission nationale puis la commission nationale.

Si vous êtes un Club

Votre demande sera co-instruite entre une commission régionale et nationale. La commission régionale émet un avis puis la commission nationale attribue et valide des montants de subvention.

3-3 CALENDRIER



1 mois d'avance sur la campagne

- **Ouverture du Compte Asso : du 13 mars au 3 avril**
- **Commissions régionales : du 17 avril au 8 mai**
- **Commissions nationales :**
 - **le 22 mai (bilan global)**
 - **Le 23 mai (sous-commission comités)**
 - **Le 30 mai (validation finale)**
 - **Envoi des montants attribués à l'ANS le 31 mai**

3 NOTE D'ORIENTATION FEDERALE

Vous retrouverez sur la note d'orientation fédérale : février 2023

- Toutes les informations pratiques
- Les trucs et astuces pour réussir un dossier PSF
- Le descriptif des actions éligibles
- Le calendrier
- Les conseils budgétaires
- Les contacts de vos référents territoriaux



A LIRE AVEC ATTENTION

DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DU PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF)

NOTE D'ORIENTATION
CAMPAGNE 2023

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS**
www.sportspourtous.org



Merci de votre attention !

Des questions ?

Contactez-nous : psf@sportspourtous.org

www.sportspourtous.org

